



INSCRIPTION MUSCULATION

Année 20.... /20...

Chers utilisateurs,

La salle de musculation ne peut fonctionner sans un respect des règles élémentaires de sécurité et de civisme ;

Aussi, afin de pouvoir continuer à vous offrir ce service, la commune a mis en place un règlement d'utilisation.

Je vous invite à en prendre connaissance et à vous engager à le respecter.

Comptant sur votre compréhension.

REGLEMENT INTERIEUR

- **Horaire d'accessibilité à la salle** : Lundi au vendredi, **9h à 11h45 et 14h à 17h45.**

La salle est fermée les dimanches et les jours fériés.

- **Locaux** : Il est indispensable de respecter les locaux et les appareils de musculation mis à votre disposition. Il est formellement interdit de fumer dans la salle. L'accès à celle-ci, est réservé iniquement aux adhérents.

- **Fréquentation et cotisation** : la participation financière **MENSUELLE est de 10 €**, elle sert à l'entretien du matériel et du bâtiment. Le paiement se fait en mairie **le premier mercredi de chaque mois.**

- **Mineurs** : L'accès à la salle musculation est interdit aux mineurs. (Autorisé aux mineurs de 16 ans et + accompagné d'un adulte).

NOM :

Prénom :

Pris connaissance le :

Signature :

- Assurance individuelle

- Fiche renseignement dûment rempli

- Chèque de caution d'un montant de 100 € (clefs perdues, cassées, non rendues dans les 24h et détériorations éventuelles de la salle et du matériel).

D'autre part, vous profitez pleinement de la flexibilité de ses horaires d'ouverture, toutefois pour votre sécurité et la sécurité des bâtiments, nous vous prions de bien vouloir respecter le fonctionnement prévu à savoir : libre utilisation pendant les horaires d'ouverture de la mairie et retour des clefs en mairie avant 18h.

La salle est fermée les dimanches et les jours fériés.

DECHARGE INDIVIDUELLE DE RESPONSABILITE

Je soussigné(e) M, Mme

Numéro téléphone :.....

Dégage la Municipalité de la responsabilité des dommages corporels directs et indirects
causés par l'utilisation des appareils de musculation au cours des séances libres.

A Opoul-Périllos le

Signature :

Mairie Opoul-Périllos, 22 Avenue Pierre Estirac, 04.68.64.50.22

Merci de votre compréhension
Les services Municipaux.